

Le Congo colonial et postcolonial dans la mémoire populaire

Les relations entre le Congo et la Belgique racontent une histoire, qui fluctue selon que les intérêts de l'un ou de l'autre sont lésés ou non par l'une ou l'autre. À Lubumbashi, un projet « Mémoires », créé au sein de l'université, s'offre comme un espace entre la population et les chercheurs, où peuvent émerger les clichés, témoins des rapports quotidiens de la population avec ses anciens et ses nouveaux dirigeants.

Donatien Dibwe dia Mwembu

Donatien Dibwe dia Mwembu est docteur en histoire (université Laval, Québec, Canada). Il est professeur d'histoire au département des sciences historiques à l'université de Lubumbashi.

Le musée national de Lubumbashi a été choisi comme le lieu idéal de reconstruction de la mémoire urbaine locale. Depuis bientôt quatre ans, le projet Mémoires de Lubumbashi a organisé cinq expositions touchant à divers domaines du quotidien. Celles-ci s'offrent comme un espace de dialogue entre la population, détentrice de sa mémoire, et les chercheurs universitaires, détenteurs de l'analyse critique. Les débats qui en résultent permettent aux intellectuels populaires (c'est-à-dire les conteurs, les peintres, etc.) et aux intellectuels chercheurs d'exhumer des mémoires enfouies, oubliées ou réprimées.

Lors de ces discussions apparaissent plusieurs clichés ancrés dans la mémoire po-

pulaire. Ils sont les témoins des rapports quotidiens de la population avec les dirigeants du Congo colonial et postcolonial. Ils se résument en deux tendances. La première, nostalgique, est favorable à la colonisation, tandis que la seconde, critique, est sceptique, à tendance pessimiste.

LA NOSTALGIE DE LA COLONISATION

Le vécu quotidien de la population, mesure par excellence du niveau des conditions de vie, permet d'évaluer le degré social atteint par le pays. Lorsqu'on interroge la mémoire populaire, le délabrement de l'économie congolaise a eu des répercussions négatives sur le salaire

des travailleurs et sur les conditions de vie, et donc inauguré les voies de la débrouillardise pour la survie.

« Le travail salarié, nous confie Laurent Kalume, un retraité, nous permettait de bien vivre, de faire trois repas par jour. Avec le temps, nous avons fini par nous contenter d'un seul repas consommé le plus souvent à la tombée du jour. Jadis, le salaire seul suffisait à nous nourrir du premier au dernier jour du mois. Actuellement, nous devons faire beaucoup d'acrobaties pour avoir cet unique repas: la mendicité, la vente de petits articles devant la maison ou au marché, la culture des champs au village, etc. »

Au-delà la satisfaction des besoins primaires que le musicien Jean Bosco Mwenda wa Bayeke avait énumérés dans sa chanson *Furaha ya Katanga iko nini wa bwana? Kula, kuva na kunywa* (« La joie au Katanga c'est quoi, messieurs? Manger, s'habiller et boire »), certains Congolais voient un autre apport de la colonisation, celui du passage des Congolais de l'état « sauvage » à l'état de « civilisé ».

« Tu sais, nous dit un retraité de la Gécamines (ex-Union minière du Haut-Katanga, U.M.H.K.), Mputu Kasongo, lorsque le colonisateur est arrivé au pays, il nous avait trouvés à l'état sauvage. Nous n'avions pas grand-chose. C'est le colonisateur qui a contribué à l'amélioration des conditions de vie des Congolais. Il a construit des maisons spacieuses en matériaux durables, des écoles, des hôpitaux. Il est allé plus loin: il a créé beaucoup d'emplois, il a construit des routes et facilité les déplacements et les commu-

nications. Il a lutté contre beaucoup de maladies. La colonisation a apporté beaucoup de bienfaits, et ne pas le reconnaître est une ingratitude. »

L'amélioration des conditions de vie des Congolais est évidente. La lutte menée contre les maladies et la mortalité à travers l'assainissement de l'environnement et la construction d'infrastructures médicales, la création des écoles, etc., ont abouti à des résultats satisfaisants. Le roi Baudouin s'était longuement appesanti sur ces réalisations. « Nous sommes heureux, déclarait-il dans son discours du 30 juin 1960, d'avoir ainsi donné au Congo, malgré les plus grandes difficultés, les éléments indispensables à l'armature d'un pays en marche sur la voie de développement. » Certes, ces réalisations sociales étaient davantage dictées par des intérêts économiques que par des buts humanitaires. Les docteurs Mouchet et Van Nitsen l'avaient souligné d'ailleurs en ces termes: « Toute philanthropie mise à part, chaque décès est une perte financière, chaque journée de maladie, une perte de production. » Jean Stengers note dans son ouvrage intitulé *Congo. Mythes et réalités. Cent ans d'histoire* que les Belges ne s'étaient pas trouvés devant une civilisation digne de ce nom. C'est pourquoi ils étaient contraints d'apporter leur civilisation.

« Le pouvoir colonial nous avait rendu la vie belle. Chaque jour qui passait apportait un changement, une amélioration aux conditions de vie. Beaucoup de projets avaient été réalisés. Lorsqu'on avait un emploi, on pouvait se procurer tout ce dont on avait besoin: nourriture, habits,

appareils électroménagers, meubles, vélo, etc. Cela revient à dire que les Congolais menaient une vie semblable à celle des Blancs. Nos enfants étudiaient comme des Blancs. Nos épouses étaient devenues des civilisées, des blanches à la peau noire grâce à la création des foyers sociaux. C'était beau en tout cas », se souvient Jean Bidwaya, un autre des retraités de la Gécamines influencés par le discours colonial.

SOUS LE JOUG BELGE

La colonisation apparaît également sous un jour sombre. Patrice Lumumba la décrit en quelques mots : frustrations, humiliations, intimidations, injustice sociale, manque de liberté, etc., ont caractérisé les quatre-vingts ans passés sous le joug colonial belge et semblent de ce fait avoir effacé ou, mieux, supplanté, dans la mémoire populaire, les bienfaits de la colonisation.

La période coloniale semble une étape de déstructuration et de restructuration des sociétés africaines, un moment de dépersonnalisation de l'Africain, de la perte de son identité, de sa liberté et de sa dignité, bref de sa domination politique, économique, sociale et culturelle. C'est pourquoi, pour la plupart des gens, l'indépendance signifiait non seulement la libération de l'esclavage colonial, mais aussi l'amélioration des conditions de vie, la suppression des discriminations sociales et raciales entre les Blancs et les Noirs. Tout l'édifice colonial bâti sur l'inégalité raciale, allait s'écrouler.

Une multitude de faits sont ainsi reprochés à la colonisation. Il existait deux villes au Congo belge. La première, blanche, n'était habitée que par les Blancs et la seconde, noire, exclusivement habitée par les Noirs. Au début, cette politique ségrégationniste a été appliquée dans tous les domaines de la vie sociale. Les Noirs n'avaient pas accès aux cultes, aux magasins, aux restaurants, aux écoles, aux hôpitaux et aux cinémas fréquentés par les Blancs. Sur le plan professionnel, les Noirs ne pouvaient pas occuper les mêmes postes de responsabilité que les Blancs. Il ne fallait pas leur offrir une occasion de réclamer le même traitement et de se sentir les égaux des Blancs. On comprend pourquoi l'indépendance, dans l'esprit des Congolais, allait non seulement déstructurer et restructurer cet ordre de choses ancien, mais aussi leur permettre d'accéder aux hauts postes de responsabilité.

Si pendant la période coloniale, l'homme blanc avait tenté d'améliorer les conditions de vie des Congolais, qu'en serait-il alors lorsque les Congolais eux-mêmes prendraient les rênes de leur pays ? Tous les rêves étaient permis. L'âge d'or allait désormais commencer.

La peine du fouet a marqué la mémoire collective en ce sens qu'elle rappelle une des sanctions humiliantes infligées aux Noirs pour lutter contre ce que le colonisateur appelait l'indiscipline au travail. L'une des personnes rencontrées déclare : « Les indisciplinés, c'est-à-dire les déserteurs, les absents, les paresseux, etc., subissaient des coups de fouet chaque

matin pour autant de jours d'absence au travail. La discipline était de rigueur. Les prisonniers étaient fouettés deux fois le matin aux fesses. » La peine du fouet fut un symbole d'aliénation, de domination, de soumission. Être battu, frappé, passe encore. Mais faire glisser son pantalon ou sa culotte et subir des coups de fouet sur des fesses nues est dégradant. En Afrique noire, voir la nudité d'une personne adulte, gratuitement et publiquement, dépersonnalise l'intéressé. La peine du fouet est donc un des souvenirs coloniaux les plus tenaces de la mémoire populaire. Des peintures populaires dans certains salons de Lubumbashi rappellent encore cette triste situation.

Curieusement, cette peine, qui a pris fin à la veille de l'indépendance du Congo, fut réappliquée pendant le régime de Mobutu, sous forme de torture dans les cachots de la police secrète ou de la police politique. Un délégué syndical, arrêté et incarcéré, explique: « Nous fûmes battus et fouettés sérieusement. On nous fouetta encore avant de nous libérer. Je suis resté deux jours à la maison. Les coups de fouet que j'avais subis m'avaient rendu malade. » Sous le régime de Mzee Kabila, la peine du fouet redevint publique. L'objectif était de « purifier » le peuple de l'indiscipline et de toutes les autres tares qui rappelaient le mobutisme. Cette sanction fut appliquée au ventre par les militaires tutsis, les Kadogo. « Les Congolais, qui ont toujours vécu au pays, note Michel Lwamba, ont été désagréablement surpris par la manière forte d'agir des troupes de libération qui ont amené avec eux le fouet au nombril, administré

même aux femmes, chose que même les colonisateurs belges n'avaient jamais faite. » Certains accueillent avec joie la résurgence de la peine du fouet. « Elle permet, déclarent-ils, de discipliner la population. » Un tel discours ne peut provenir que de grands consommateurs des discours idéologiques aliénants des colonisateurs.

Le salaire a constitué un autre aspect de discussion. Il a été un élément de discrimination et a marqué la mémoire populaire. Durant toute la période coloniale, le travailleur africain recevait un salaire de misère parce que, disait-on, le Noir n'avait pas autant de besoins que le Blanc. Un retraité déclare: « Un jour, je m'étais rendu aux usines pour voir quelques amis pendant les heures de repos. Je les trouvai avec leur patron, un Blanc. Comme ils causaient, l'un des travailleurs posa le problème de salaire. Voici ce que lui répondit le Blanc: "Un Noir a-t-il besoin d'argent? Que peut-il en faire? Nous vous donnons la ration alimentaire et vous mangez toujours à votre faim. Lorsque vous tombez malade, il y a des dispensaires et des hôpitaux pour vous soigner. Pourquoi alors demander l'augmentation des salaires?" Voilà la réponse du Blanc » (Dibwe dia Mwembu, 2001).

À Lubumbashi, en 1910, le cout de la vie peut être résumé en ces termes: un boy coute 12 francs par mois et un Blanc peut vivre ici avec 12 francs par jour, tout compris sauf la boisson. Autrement dit, le travailleur africain avait un salaire mensuel moyen de 12 francs contre 312 francs

payés à son collègue européen. Le rapport était de 1 à 26 en 1910, de 1 à 65 en 1950, de 1 à 40 en 1954 et de 1 à 33 en 1958. La réaction des populations ouvrières se manifesta en décembre 1941 à Lubumbashi lors de la grève des travailleurs de l'Union minière du Haut-Katanga, qui coula la vie à une centaine d'Africains, et, également en 1952, lorsqu'ils réclamèrent l'amélioration de la quantité et de la qualité des rations alimentaires ou le réajustement de la contre-valeur en espèces, étant donné le coût élevé des denrées alimentaires. En 1964, l'Union minière revint d'ailleurs, sous une forme plus voilée, au système des rations alimentaires en créant des cantines pour ses travailleurs.

À partir des années cinquante, la rémunération des travailleurs connut une amélioration sensible. Jean Stengers, note que de 1950 à 1957, la « consommation indigène » avait augmenté de 76 %. L'élévation du niveau de vie des Africains était certaine dans les centres urbains. Cela explique pourquoi les anciens travailleurs donnent l'impression de porter le deuil de l'époque coloniale. Il est vrai qu'ils se souviennent des salaires des dernières années de la colonisation, qui avaient connu une forte augmentation. C'est vers cette époque que le *kazi*, c'est-à-dire le travail, a commencé à procurer la promotion sociale et une certaine identité dans le monde industriel. C'était la joie du Katanga. Le travail s'était substitué au père et à la mère du travailleur. D'où le slogan *Kazi ndjo baba, ndjo mama* (« Le travail, c'est mon père, c'est ma mère »).

LA ZIZANIE POLITIQUE

Certains problèmes politiques, que la République démocratique du Congo continue de gérer aujourd'hui, s'enracinent dans le passé colonial. La mémoire populaire retient que le colonisateur était conscient d'avoir semé la graine de division entre les Congolais qui, le moment venu, allait provoquer des dissensions et amener le chaos politique avec toutes ses conséquences économiques et sociales. Le colonisateur a provoqué la zizanie entre les Lulua et les Baluba du Kasai en 1959 à Luluabourg, et entre les Katangais et les Kasaiens au Katanga à la veille de l'indépendance.

Le témoignage de Louis Mutwale, originaire du Kasai et ancien de l'Union minière, en est une illustration. « La vie dans la cité de l'Union minière était une vie harmonieuse. Les différentes associations tribales vivaient en harmonie malgré quelques frictions mineures. S'il se posait des problèmes, c'est le colonisateur, l'homme blanc, qui en était l'instigateur principal. En effet, c'est lui qui s'adressait aux Katangais en ces termes : "Je vous lance un avertissement, peuple katangais, car ce peuple du Kasai va s'approprier toutes vos richesses si vous n'ouvrez pas l'œil. Voyez comme ils sont nombreux à l'Union minière. Ils occupent déjà certains postes de commandement et vous donnent des ordres. Vous devez vraiment ouvrir l'œil, sinon vous resterez misérables. Ils vont vous dominer grâce à leur nombre nettement supérieur au vôtre. Si vous ne voulez pas les renvoyer un à un, vous me donnerez raison un jour et il sera

trop tard.” Voyez-vous comment le problème a commencé? C’est lui, le Blanc, qui avait fait le voyage jusqu’au Kasai pour le recrutement de la main-d’œuvre. Il nous a recrutés en grand nombre et nous a amenés ici où il nous faisait exécuter de durs travaux. »

En fait, face à l’émergence du nationalisme vers 1955-1957, l’Union des colons voulait sauvegarder ses intérêts au Katanga. De peur que la Belgique ne soit évincée et remplacée par une autre puissance occidentale après l’accession du Congo à l’indépendance, l’U.M.H.K. encouragea le colonat blanc dans sa lutte pour le fédéralisme.

L’Union minière adopta une nouvelle stratégie qui visait à créer au Katanga une force politique suffisamment solide pour faire échec au retrait de la Belgique. Elle consista à former une couche dirigeante blanche ou noire, capable de garder au Katanga ce statut particulier de colonie privée. C’est ce à quoi s’emploiera le colonat blanc au cours des dernières années avant l’indépendance.

C’est dans ce cadre que la Confédération nationale des associations katangaises (Conaka) — une plate forme qui a réuni toutes les tribus originaires du Katanga en vue de faire face à l’hégémonie des Congolais originaires de la province du Kasai — bénéficiait de subventions des dirigeants de l’U.M.H.K. Les relations harmonieuses entre les travailleurs katangais et kasaïens furent rompues. La sécession katangaise fragilisa et détruisit la grande famille ouvrière que l’Union minière avait formée dans le Haut-Ka-

tanga industriel. Selon Kapalo Mukumbi, les colons blancs avaient fait croire aux Katangais de la Conakat qu’il fallait, dans le cadre du fédéralisme, refouler l’immigration kasaïenne et luba pour mieux jouir des richesses de leur province. Depuis lors, dans l’esprit de bon nombre de leaders katangais, le fédéralisme suppose l’exclusion de l’étranger de la gestion des affaires publiques. Cet esprit continue malheureusement à hanter certains leaders katangais « fédéralistes ».

Pour tout peuple longtemps courbé sous le joug colonial, l’indépendance marque une ère nouvelle qui s’annonce, pleine d’espoir, une ère de liberté, d’équité, de justice sociale. C’est à cela que pensait Patrice Lumumba dans son discours du 30 juin 1960: « Nous allons rétablir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail. Nous allons montrer au monde ce que peut faire l’homme noir quand il travaille dans la liberté, et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l’Afrique tout entière. [...] Nous allons mettre fin à l’oppression de la pensée libre et faire en sorte que les citoyens jouissent pleinement des libertés fondamentales prévues par la Déclaration des droits de l’homme. Nous allons supprimer efficacement toute discrimination, quelle qu’elle soit et donner à chacun la juste place que lui vaudra sa dignité humaine, son travail et son dévouement au pays. Nous allons faire régner non pas la paix des fusils et des baïonnettes, mais la paix des cœurs et des bonnes volontés » (cité par Thsimanga wa Tsibangu).

Mais la clé de voute de cette réussite résidait dans l'harmonisation des rapports entre les différences. Dans ce contexte, Patrice Lumumba exhortait le peuple congolais à oublier les querelles tribales, à respecter la vie et les biens des autres citoyens et des étrangers établis dans le pays. De son côté, le roi Baudouin insistait sur la vigilance que devait exercer le peuple congolais tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il demandait aux Congolais de songer aux intérêts généraux du pays, de se pénétrer de l'esprit de travail, de respect de la liberté de l'autre, de tolérance, d'éviter les luttes tribales susceptibles de donner l'occasion aux puissances extérieures avides des richesses du pays d'amener le pays à la balkanisation. Quarante ans après l'indépendance, quels en sont les résultats ?

REGARDS SUR PÉRIODE POSTCOLONIALE

À la veille de l'indépendance, le Congo présentait un visage relativement prospère tant sur le plan économique, social que culturel. La première République connaît une période chaotique. À ce propos, P. Joye et R. Lewin notent : « Pour faire sentir combien l'appui financier de la Belgique était indispensable, les sociétés belges avaient, en effet, eu soin de procéder à des retraits massifs de capitaux en même temps qu'elles poussèrent au maximum les exportations de produits congolais en limitant par contre à l'extrême leurs importations. » Mobutu, après son coup d'État militaire en 1965, promet de reconstruire le pays tombé en faillite au cours de la première République. « Les

politiciens, déclarait-il le 12 décembre 1965, ont détruit le pays en cinq ans; alors, avec votre aide, nous allons le reconstruire tous ensemble pendant les cinq prochaines années. » Trente-deux ans plus tard, Laurent Désiré Kabila trouve un pays délabré à tout point de vue et promet à son tour de le reconstruire. Ces déclarations d'hommes d'État montrent clairement que la faillite de l'État congolais a le même âge que la République démocratique du Congo elle-même.

LA POLITIQUE

La population congolaise, qualifiée de mûre politiquement, a une appréciation peu élogieuse de la politique. Elle nourrit une certaine méfiance vis-à-vis des hommes politiques et des intellectuels qu'elle considère comme les premiers responsables de la crise.

Le témoignage de Benoît Kasatuka Ngoie est illustratif : « Les politiciens ont sacrifié l'indépendance du Congo lorsque, en complicité avec les Blancs, ils ont assassiné Lumumba. Le pays ne nous appartient plus. Il appartient aux Blancs. Ces derniers mettent au pouvoir, à la tête du pays, leurs hommes, ceux qui leur sont dévoués, comme les chefs coutumiers à la période coloniale, et défendent leurs intérêts. Les vrais nationalistes, au lieu d'être relégués comme les chefs coutumiers à l'époque coloniale, sont au contraire assassinés. L'assassinat des nationalistes a remplacé la relégation des chefs coutumiers pendant la période coloniale. Lorsque les Blancs ne sont pas d'accord entre eux sur le dirigeant du Congo, ils fomentent des conflits à partir de l'exté-

rieur, financent et équiper militairement leurs candidats respectifs, assistent à des affrontements et à des tueries, pourvu que leur candidat l'emporte. Ainsi les politiciens ne peuvent pas s'entendre et nous ne pouvons pas vivre en paix. Comment pouvons-nous vivre, travailler en paix et développer ce pays tant que les Blancs ne trouvent pas leurs intérêts? Chaque politicien préfère diriger seul le pays avec ses amis ou frères de tribu. Et c'est cela la situation que nous vivons depuis 1960. Nous allons de conflit en conflit, nous connaissons des tueries. Et ces politiciens, c'est vous les intellectuels, vous qui avez beaucoup étudié! Vous êtes des égoïstes. Vous avez réussi à dresser les populations les unes contre les autres pour satisfaire vos propres intérêts. Vous détournez les deniers publics et vous allez construire ou acheter des villas en Europe ou en Afrique du Sud parce que vous êtes conscients du mauvais service que vous rendez au peuple congolais et que le moment venu, vous serez contraints de fuir et de quitter le pays. Vos enfants étudient d'ailleurs en Europe. Monsieur, croyez-vous que les politiciens aiment vraiment ce pays? Non. Voilà pourquoi la plupart des gens de ma génération pensent que les politiciens sont des menteurs et que faire de la politique est considéré comme apprendre à mentir, à tromper, à escroquer les autres. Nous avons perdu toute confiance en vous, les intellectuels. Il y a longtemps que nous vous entendons faire de beaux discours, mais vous n'êtes pas de bons acteurs. »

L'indépendance apparaît aux yeux de la plupart des gens comme une affaire de

dupes. Elle profite plus aux politiques et à leurs parrains extérieurs qu'au peuple congolais. D'aucuns la traitent de décolonisation manquée, eu égard aux résultats médiocres observés longtemps après l'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale. Les politiques ne se sentent vraiment « légitimes », et donc à l'aise dans l'exercice de leur pouvoir, que lorsque l'Occident les accepte et les « aide ». C'est pourquoi, ils s'érigent en de véritables sentinelles des intérêts des puissances étrangères. C'est, entre autres, de là que les violences tirent leur origine. La mémoire populaire retient que la Belgique est impliquée dans nombre de violences.

À titre d'exemple, la formule provocatrice du général Janssens (« Avant l'indépendance égale après l'indépendance ») a été à l'origine des mutineries orchestrées le 5 juillet 1960 au sein de la Force publique qui ont donné lieu à l'occupation d'une partie du territoire congolais souverain (Matadi et Katanga) par des troupes belges non invitées par le gouvernement de Lumumba.

De plus, le gouvernement belge a préparé, avec la complicité des États-Unis, l'élimination de Lumumba. Il a soutenu les sécessions du Katanga et du Sud-Kasai, envahi et occupé une partie du territoire congolais sous prétexte de secourir les ressortissants belges en danger, etc. « Parler de sécession, note Kabuya-Lumuna Sando, fait penser au Katanga. Non pas aux 496 000 kilomètres carrés d'un territoire aux dimensions de la France, mais aux plateaux du Sud où

règne l'Union minière... » Le même auteur note également : « La Société générale de Belgique dont les intérêts étaient connus dans l'U.M.H.K. était tout autant derrière la Minière de Bakawanga (Miba). De plus, la même société détenait 17,4 % des parts de la Diamond C° qui exploitait le diamant dans la province angolaise de Lunda, voisine du Sud-Kasai et peuplée des Lunda, frères de Tshombe : la version des alliances était parfaite [...] au regard des intérêts européens. »

Au regard de ce qui précède, la Belgique apparaît ainsi comme la première puissance étrangère à profiter de la moindre défaillance du gouvernement congolais, pour tenter de balkaniser le Congo et de poursuivre l'exploitation des richesses du Katanga et du Kasai.

D'un autre côté, les relations entre la Belgique et la République démocratique du Congo sont émaillées de quelques élans de solidarité. La Belgique est ainsi venue au secours de la République du Congo pour anéantir les rébellions de Mulele et Gbenye de 1964-1965. Elle a aussi contribué à l'affermissement du pouvoir de Mobutu en lui fournissant des experts militaires. Mais, à partir de 1966, la promulgation de la loi Bakajika, la nationalisation de l'Union minière du Haut-Katanga (1967) et la politique de zaïrianisation (1973) ont entamé sérieusement les relations belgo-congolaises dans la mesure où les intérêts économiques belges étaient lésés.

La période de transition politique et de début du processus de démocratisation s'est aussi illustrée par le « massacre des

étudiants » du campus de Lubumbashi en mai 1990, les pillages de 1991-1992, les conflits interethniques provoqués et attisés entre 1992 et 1994 par des opérateurs politiques dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Kasai Oriental et du Katanga. La situation politique malsaine, avec comme corollaire la dégradation de l'économie du pays et des conditions de vie des populations, a amené bon nombre des personnes, ayant connu la période coloniale, à souhaiter la recolonisation de la République démocratique du Congo par les anciens maîtres belges. La confiance que fit à son employé un patron belge à la veille de l'indépendance s'avère prophétique : « Vous n'irez nulle part. Une braise ne peut en aucun cas blanchir une autre braise. Vous allez vous entre-tuer, vous souffrirez et vous ferez toujours appel à nous. »

Il était conscient de l'impréparation de l'élite congolaise appelée à gérer la *res publica*. « On peut vivement regretter, note Jef Van Bilsen, que la Belgique n'ait pas eu la lucidité de prévoir à temps que le Congo allait, à son tour, être entraîné dans le mouvement de libération et de décolonisation des pays de couleur et que rien n'ait été entrepris pour préparer les cadres africains, ni pour reconverter l'économie du Congo en vue de cette évolution nécessaire. »

Cependant, la plus grande responsabilité de l'instabilité politique du pays incombe aux Congolais eux-mêmes. Les intrigues externes et internes ont toujours empêché les Congolais de se réconcilier. La Conférence nationale souveraine, la plus

longue de l'histoire de l'Afrique, semble, aux yeux des politiciens hostiles à ses résolutions, avoir accouché d'une souris. Le dialogue intercongolais tant attendu par toute la population congolaise a longtemps pataugé. Il s'est finalement avéré que, seuls, les Congolais étaient incapables de comprendre que le destin de ce pays est entre leurs propres mains et de régler les différends qui les opposent. Les visites des uns et des autres à l'étranger pour recevoir des instructions ont ouvert la voie à plusieurs spéculations, notamment celle de croire que la « réconciliation » a été dictée de l'extérieur.

L'ÉCONOMIE

La première République a connu des périodes de turbulences politiques précédées par le rapatriement des capitaux vers l'étranger. Cette situation mina sérieusement l'économie du Congo jusqu'au coup d'État militaire opéré par Mobutu en 1965. Lors de son premier discours le 12 décembre 1965 au stade du 20 mai, le président fit allusion à la situation économique catastrophique du pays. Dans le but de sentir la température de la population et de se la rallier, Mobutu commença par montrer comment les dirigeants de la première République avaient détruit le pays. « On ne travaille plus au Zaïre, dit-il. Avant l'indépendance, on produisait 120 000 tonnes de maïs, aujourd'hui, 50 000 tonnes; 100 000 tonnes de riz, aujourd'hui 20 000 tonnes; 1 500 000 tonnes de coton-graine, aujourd'hui 150 000 tonnes. » C'est à partir de 1967 que l'on peut parler de reprise économique, rendue possible à la fois par la réforme

monétaire de 1967 et la promulgation du code des investissements de 1969 très favorable aux investisseurs étrangers. Mais cette période de prospérité a vite cédé la place à une longue période de déclin.

En 1973, Mobutu crut le moment opportun d'expérimenter la zaïrianisation, c'est-à-dire « l'ensemble des mesures arrêtées par l'État zaïrois par lesquelles, en vertu de sa souveraineté, il décida le retrait des mains des étrangers des biens, activités économiques et unités de production au Zaïre dont ceux-ci étaient propriétaires, et que l'État céda ensuite aux seuls Zaïrois, personnes physiques ou personnes morales. » Même les mesures de rétrocession prises ne purent faire revenir les investisseurs découragés. La situation économique empira au début des années nonante avec toutes les conséquences sociales. Les enseignants et les fonctionnaires devinrent la risée de la population. La période de transition politique consacra la faillite de nombreuses entreprises, notamment la Gécamines.

« La Gécamines est tombée en faillite et, avec elle, toute l'économie congolaise. Nous ne bénéficions plus de nos avantages sociaux comme les soins médicaux, l'achat des denrées alimentaires à des prix réduits dans nos cantines, etc. En ce qui concerne la distribution de la farine de maïs, la Gécamines ne tient plus compte des familles nombreuses. Nos salaires, devenus dérisoires, ne nous permettent plus de nouer les deux bouts. En outre, ces salaires ne nous sont plus payés à des dates fixes (le 15 de chaque mois)

comme autrefois. Nous connaissons des retards de paiement. Nous ne sommes plus enviés par les autres comme jadis. Nous sommes devenus, au contraire, la risée de tout le monde », affirme Kabey Yav, une travailleuse de la Gécamines.

La Gécamines était considérée comme le thermomètre de l'économie congolaise. Sa contribution au produit national brut était de 12 % en 1958 et de 28 % en 1970. Elle a été nationalisée en 1967. Au cours des années septante, le cours du cuivre s'écroule, conséquence logique de la récession économique mondiale. En outre, cette situation sera amplifiée en 1973 et en 1979 par le double choc pétrolier qui a fait chanceler et chuter considérablement les métaux non ferreux. La Gécamines connaît aussi des difficultés d'approvisionnement à la suite de la pénurie de devises, à la détérioration de la structure économique du Congo, à la fermeture de la voie de Lobito, etc. En septembre 1990, la Gécamines fut secouée par l'effondrement de la mine souterraine de Kamoto qui, à elle seule, fournissait le tiers de la production du cuivre. Le laxisme, la période de transition politique conflictuelle et son cortège de violences (notamment le pillage de l'outil de production et les conflits inter-ethniques) sont responsables de la chute vertigineuse de la production des principaux métaux non ferreux. Actuellement, la Gécamines produit plus ou moins le quinzième de sa production de cuivre d'avant les années nonante. Depuis les années nonante, la République démocratique du Congo continuait à vivre sous un embargo imposé depuis les « massacres »

des étudiants de l'université de Lubumbashi. Les grosses entreprises minières ne pouvaient donc rien espérer des bailleurs des fonds internationaux. Ces facteurs ont acculé la Gécamines à une situation telle qu'elle ne pouvait plus prétendre demeurer fidèle à sa propre politique sociale à l'égard de sa population ouvrière. Selon Gaston Mutamba Lukusa, les entreprises telles que la Gécamines, la Miba et les Pétroliers distributeurs n'ont connu aucune rentrée au cours de l'année 1998. Le budget de l'État a, par conséquent, connu une détérioration.

À la baisse de la production minière, s'ajoute aussi celle des produits agricoles. C'est dire si, malgré le slogan « l'agriculture priorité des priorités » récité après la visite de Mobutu en Chine, le pays n'avait pas adopté une politique adéquate.

L'enquête que nous avons menée auprès des travailleurs sur les facteurs de la quasi-faillite de la Gécamines pointe essentiellement la mauvaise gestion de l'entreprise et propose d'y remédier en confiant la gestion de l'entreprise à des expatriés ou au moins à une direction mixte composée de nationaux et d'expatriés.

LA SOCIÉTÉ

La débrouille domine donc la mémoire populaire urbaine. Les « *unisaidiye* » (« aide-moi »), la présence dans les poches des hommes de sachets en plastique soigneusement pliés, communément appelés « *on ne sait jamais* », la création des réseaux sociaux en vue de résoudre des problèmes familiaux liés à la nourriture, aux soins médicaux, aux frais funéraires,

l'intensification des activités informelles, etc., attestent de la précarité des conditions de vie de la population congolaise. Pour survivre, tout le monde s'est transformé en petit vendeur. Dans certaines familles, les femmes ont supplanté leurs maris et sont devenues le centre de gravité. La persistance des effets de la crise a provoqué l'éclatement de certaines familles par l'exclusion de membres de la famille (surtout les enfants) considérés comme le porte-malheur du groupe (Dibwe dia Mwembu, 2001 et 2002).

LES MORTS NE SONT PAS MORTS

La colonisation apparaît comme un ancêtre mort, l'ancêtre de la République démocratique du Congo avec ses frontières et ses subdivisions administratives, avec ses identités collectives d'appartenance aux entités actuelles, avec ses villes coloniales ou celles issues des anciens villages transformés, enfin, l'ancêtre de la ville de Lubumbashi. La colonisation nous a légué ses souvenirs, bons ou mauvais, dans les domaines politique, économique, social, culturel, moral, spirituel. Elle vit avec nous. Elle est tout à la fois morte et non morte. « Les morts ne sont pas morts, ils sont dans l'arbre qui gémit, dans le vent qui souffle... » ■

Bibliographie

- Buana Kabue, *L'expérience zaïroise. Du casque colonial à la toque de Léopard*, Paris, Afrique Biblio Club (ABC), 1975.
- Dibwe dia Mwembu, *Histoire des conditions de vie des travailleurs de l'Union minière du Haut-Katanga/ Gécamines (1910-1999)*, Lubumbashi, Presses universitaires de Lubumbashi, 2001.
- Dibwe dia Mwembu Donatien, *Bana Shaba abandonnés par leur père: structures de l'autorité et histoire sociale de la famille ouvrière au Katanga, 1910-1997*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Dibwe dia Mwembu Donatien, « Processus d'"informalisation" et trajectoires sociales. Le cas de la ville de Lubumbashi », dans Gauthier de Villers, Bogumil Jewsiewicki et Laurent Monnier (dir.), *Manières de vivre. Économie de la « débrouille » dans les villes du Congo/Zaïre*, Tervuren-Paris, Institut Africain-L'Harmattan, 2002.
- Joye, P. et Lewin, R., *Les trusts au Congo*, Bruxelles, Société populaire d'éditions, 1961.
- Kabuya-Lumuna Sando, *Zaïre: Quel changement pour quelles structures?*, Bruxelles, Africa, 1980.
- Kabuya-Lumuna Sando, *La conquête des libertés en Afrique. Essai de sociologie politique*, Kinshasa, éditions Noraf, 1995.
- Kapalo Mukumbi, *La sécession et l'économie du Katanga (1960-1963)*, mémoire de licence en histoire, Université de Lubumbashi, 1984.
- Lukombe Nghenda, *Zairianisation, radicalisation, rétrocession en République du Zaïre. Considérations juridiques*, Kinshasa, Presses universitaires du Zaïre, 1979.
- Lwamba Bilonda Michel, « Le vécu de la libération de la ville de Lubumbashi du 7 avril au 17 mai 1997 », dans D. Dibwe dia Mwembu, J. J. Hoover et B. Jewsiewicki (dir.), *Récit de libération d'une ville. Lubumbashi*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Mouchet R. et Van Nitsen R., *La main-d'œuvre au Congo belge*, Bruxelles, 1940.
- Mutamba Lukusa Gaston, « Congo - Zaïre. La faillite d'un pays. Déséquilibre macro-économique et ajustements (1988-1999) », dans *Cahiers africains*, n° 37-38, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Muya Bia Lushiku Lumana, *Les Baluba du Kasai et la crise congolaise (1959-1966)*, Lubumbashi, 1982.
- Nyembo Shabani, *L'industrie du cuivre dans le monde et le progrès économique du copperbelt africain*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1975.
- Stengers Jean, Congo. *Mythes et réalités. Cent ans d'histoire*, Paris, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1989.
- Tshimanga wa Tshibangu, *Histoire du Zaïre*, Bukavu, éditions du Ceruki, 1976.
- Van Bilsen Jef, *Congo, 1945-1965. La fin d'une colonie*, Bruxelles, Crisp, 1994.